

**DECISION**

**OBJET : LE CREUSOT - Rue de Pologne et Avenue de la République - Classement dans le domaine public communautaire de la parcelle cadastrée section BE n°462**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire à compter du 22 décembre 2023, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté Urbaine est propriétaire de la parcelle cadastrée section BE n°462, sise rue de Pologne et avenue de la République, sur la commune de LE CREUSOT,

Considérant que cette parcelle est matériellement affectée à la circulation publique par un aménagement en nature de trottoir ou de talus enherbé,

Considérant que la parcelle cadastrée section BE n°462 d'une superficie de 2 200 m<sup>2</sup> est donc de fait en nature de domaine public et n'a pas lieu de figurer dans le domaine privé de la CUCM,

Considérant que cette parcelle doit donc être classée dans le domaine public communautaire,

DECIDE ce qui suit :

- de procéder au classement dans le domaine public de la Communauté Urbaine de la parcelle cadastrée section BE n°462, d'une superficie de 2 200 m<sup>2</sup>, sise rue de Pologne et avenue de la République, sur la commune de LE CREUSOT ;
- la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- la présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 27 juin 2024

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 9 juillet 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

et publié, affiché ou notifié le 9 juillet 2024

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.